

« Les pays les plus pauvres du monde
perde plus de 15 milliards de dollars
par an à cause de l'exploitation illégale des forêts »

Brainforest
Protéger l'environnement est notre engagement



Association Gabonaise pour les Nations Unies



Qu'est ce que FLEGT ?



Qu'est ce que FLEGT ?

-L'exploitation illégale des forêts a un impact dévastateur sur certaines des plus précieuses des forêts subsistantes. Ses effets environnementaux comprennent la déforestation, la perte de biodiversité et l'émission de gaz à effet de serre. Cette exploitation illégale est également source potentielle de conflits avec les populations locales et indigènes, de violence et d'abus des droits de l'homme, de corruption et d'augmentation de la pauvreté. La Banque Mondiale a estimé que les gouvernements de certains des pays les plus pauvres du monde perdent plus de 15 milliards de dollars par an à cause de l'exploitation illégale des forêts- argent qui ne peut donc pas être utilisé devrait être dépensé pour améliorer les conditions de vie de leurs populations.

-Compte tenu de ces éléments, la Commission Européenne a publié un plan d'action pour l'application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux (FLEGT, acronyme anglais de forest law enforcement, governance and trade) en 2003 ; établissant une série de mesures utilisables par l'union européenne et ses Etats-membres pour lutter contre l'exploitation illégale des forêts.

Europe, consommateur majeur de bois et produits dérivés

Pour la première fois, le plan reconnaît explicitement que l'Union Européenne est un consommateur majeur de bois et produits dérivés provenant de régions où les niveaux d'illégalité et de mauvaise gestion du secteur forestier sont particulièrement sérieux, créant des marchés potentiels intéressants pour le bois illégal. La demande européenne a été considérée comme un moteur significatif d'illégalité et, en conséquence, la Commission Européenne a été encouragée à ajouter, aux côtés de son approche forestière traditionnelle, un élément spécifique se focalisant sur le contrôle des marchés vis-à-vis du bois potentiellement illégal au sein de l'Union Européenne. Le plan d'action FLEGT est la traduction des engagements politiques de haut niveau pris par l'Union Européenne, les Etats-membres et les gouvernements des pays partenaires dans le cadre du programme forestier du G8 et des conférences ministérielles régionales sur l'application des réglementations forestières et la gouvernance, facilitées par la Banque Mondiale.

FLEGT un outil pour réduire la déforestation, la pauvreté et promouvoir la bonne gouvernance ?

Le but n'était pas simplement de réduire la déforestation, mais d'essayer de s'attaquer à la pauvreté par une promotion de la bonne gouvernance dans les pays vendant du bois à l'Union Européenne (UE). S'assurer que les entreprises responsables d'Europe préfèrent acheter leur bois à des producteurs qui respectent les bois locaux, qui payent pour les arbres qu'ils abattent et agissent de façon responsable envers les populations locales pauvres et l'environnement peut être un début de réponse à ces problèmes. Le plan vise donc à développer les marchés en Europe pour des produits d'origine légale, en encourageant les entreprises et les consommateurs à payer le coût réel de la production du bois légal plutôt que de rechercher plutôt que de rechercher uniquement le prix le plus bas au risque de sacrifier toute préoccupation sociale et environnementale. Ceci est réalisé en se focalisant sur les politiques commerciales qui sont sous le contrôle de l'Union Européenne et sur le commerce responsable de la part des gouvernements et des importateurs de bois des Etats-membres.

